



Saint - Piat

# LE TRAIT D'UNION

## Saint-Piat et ses Hameaux

N° 86 – Mars 2019

*Bulletin Communal d'Information*



*Les comptes -rendus du conseil municipal sont à votre disposition à la mairie.  
Les comptes -rendus succincts sont consultables sur le site [www.saint-piat.fr](http://www.saint-piat.fr)*

## Edito de Madame le Maire



Chaque foyer a reçu un agenda municipal, peut-être vous êtes-vous demandés pourquoi je parlais soudainement d'inondations.

En réalité c'est très simple : comme à son habitude le Président de l'Agglo a usé de son pouvoir de persuasion et par tous les moyens essaie de récupérer nos ressources en eau.

Cela a continué avec le regroupement des 3 syndicats des rivières au lieu des 4 proposés. Le SICME qui était chargé de la surveillance, de l'entretien des cours d'eau, de notre village entre autre...a donc été « fusionné ».

Depuis, encerclés par Jouy et Maintenon sous tutelle de l'agglo, nous sommes exposés à des ouvertures de vannes à 3h du matin par exemple, ceci sans avertissement.

Nous avons donc rencontré le vice-président et les services techniques de l'agglo de Chartres qui ont « promis » de nous alerter : j'ai cru comprendre, cependant, que les moyens des services n'avaient pas été ajustés à proportion des communes reprises dans leur giron.

En conséquence je m'inquiète, normal ? cela pourrait faire partie des débats lors de la prochaine campagne électorale... (il est rappelé dans ce numéro les règles applicables d'affichage, merci d'en tenir compte le moment voulu).

Par ailleurs Monsieur le Maire de Chartres réclame des trains directs : loin de moi l'idée de ne pas faciliter la vie aux travailleurs de l'agglo qui vont à Paris mais, pour mémoire, avec les nouveaux cadencements nous avons déjà perdu des trains. Soyons donc vigilants à préserver les arrêts dans nos petites communes, même si cela doit être très compliqué. Gardons en mémoire qu'une gare est un plus sur le marché immobilier d'une commune.

Je vous invite à faire part de votre opposition à vos élus (je pense aux habitants de Jouy et St-Prest qui seraient dans la même situation).

J'ai également entendu parler de pression fiscale : nos taux d'imposition sont parmi les plus bas par rapport aux communes disposant de commerces, médecin, pharmacie, gare, école,

La taxe d'aménagement partagée avec le département est la seule qui pourrait être baissée : nous en avons discuté lors d'un conseil récent, et l'avons maintenue pourquoi : cette taxe est payée lors de nouvelles constructions, elle vient donc en dédommagement pour les anciens habitants qui par leurs impôts ont financé les aménagements de la commune, en permettant de ne pas augmenter les autres taux.... Est-ce inconvenant je ne crois pas !

Pour ce qui concerne l'eau et l'assainissement, en partage dans un syndicat avec Mévoisins, je laisse au Président du SIE le soin de faire le point, mais sachez que j'ai œuvré autant que j'ai pu pour rattraper le temps perdu sous d'autres mandats. Enfin on commence à voir les résultats. Avant le transfert de compétence aux portes euréliennes des décisions seront prises, applicables et appliquées.

Je ne peux terminer cet édit sans aborder le sujet du « grand débat national » et le mouvement à la base des gilets jaunes. J'ai du mal à me forger une opinion et donner un avis serait pire encore. Je ne peux que vous faire part de ma réflexion :

J'ai toujours revendiqué des conditions de vie normales pour tous : matérielles avec un revenu décent, reconnaissance du travail fourni à tous les échelons, ce qui rendrait leur honneur à tous les chefs et cheffes de famille capables d'assumer leurs enfants, et je maintiens cette position.

Mais je suis aussi sensible au reste du monde et à notre planète et ce mouvement qui a débuté sur une revendication basée sur le prix du gasoil m'a déstabilisée... sans compter que la suppression de la mesure de limitation de vitesse à 80 km/h, qui apparait elle aussi comme primordiale, ne me semble pas faire partie des priorités de vie. Tout ce qui touche à la voiture a toujours vu une opposition populaire systématique mais finalement est entré dans les mœurs avec le temps.

Je suis aussi une démocrate, je respecte notre République, et pour avoir voyagé dans différents pays gouvernés par des dictateurs religieux, politiques, arrivistes, paranos et parvenus, et avoir pu en mesurer les effets, je ne peux accepter, même si je ne suis pas du même avis, que l'on demande la démission d'un Président légalement élu, en cassant tout au passage.

Je vais vous raconter pourquoi je suis sceptique :

Il y a 40 ans j'ai rencontré des Brésiliens vivants à St Denis qui fuyaient leur pays, gouverné par une junte militaire dirigée par des anciens nazis, la misère était insupportable, les gens mourraient dans les rues de Fortaleza à cause de la sécheresse, le FMI avait annoncé 2 millions de morts si on ne faisait rien : le gouvernement n'a rien fait il y a eu 2 millions de morts.

Depuis 1979, j'y vais régulièrement et je peux en témoigner.

Ensuite tant bien que mal les militaires, avec le risque d'une révolution imminente, ont perdu leur pouvoir. Avec l'élection du Président Lulla beaucoup de décisions ont améliorées la vie des plus pauvres : logement, santé, droit du travail, et pour les plus riches fini d'envoyer son argent à l'étranger n'importe comment, fini d'avoir 10 employés par maison 7 jours sur 7 corvéables à merci, sans salaire pratiquement.

Bref, le pays émergeait doucement mais dans l'ombre cela complotait et voici résumé le mode d'emploi d'un coup d'état déguisé :

Une ou deux bêtises des dirigeants du parti des travailleurs bien exploitées par la presse entre les mains des nantis et on destitue une Présidente.

Puis, on se baptise en faisant allégeance non pas à Daech mais à une Eglise, peu importe laquelle pourvu qu'elle soit puissante et voilà un nouveau Président élu, nostalgique de la dictature, favorable au port d'arme, anti gauchiste, libéral du genre Trump.

Voilà comment les gens peuvent être manipulés à l'heure actuelle avec l'appui des réseaux sociaux, les grands propriétaires terriens se frottent les mains, ils vont pouvoir écraser les travailleurs qui revendiquent, voler les terres aux ethnies qui étaient « un peu protégées ».

Mes amis étaient repartis au Brésil pour participer au développement de leur pays, jamais je n'aurai pensé que l'allais voir un jour leurs enfants revenir en France pour la même raison que leurs parents !!!

Pour conclure cet édito j'avais écrit : « Alors excusez-moi mais je ne comprends plus rien à ce monde du chacun pour soi et Dieu pour tous ».

Madame Chartier proposait « N'oublions pas que nous sommes responsables collectivement du monde que nous allons laisser aux jeunes générations. Ne laissons pas la France s'enliser. Réagissons de façon sensée et intelligente. Saisissons la chance qui nous est donnée de faire remonter les revendications qui pourraient faire avancer vers un avenir conscient des grands enjeux à prendre : ralentissement d'une économie débridée, reconnaissance de la valeur travail, régulation des inégalités, prise en considération de l'urgence climatique et environnementale... ».

Monsieur Simon « le monde du chacun pour soi et Dieu pour tous ne sera jamais pour moi l'idée que je me fais de l'humanisme et aujourd'hui les convulsions populistes de nos sociétés m'interrogent et m'inquiètent. ».

En accord avec Denis Espeisse qui a travaillé sur la mise en page avec Marie-Laure Mezard, de ce document nous soumettons donc ces idées, que je partage, à votre réflexion.

Le 18 janvier dernier a eu lieu la cérémonie des vœux du maire.

Vous êtes de plus en plus nombreux chaque année à apprécier ce moment.



L'ambiance a été assurée par : les théâtreurs, dirigés par Laurence Chevallier et Le groupe Eric Pailhé (jazz).

L'apéritif et les petits fours préparés et offerts par le conseil municipal ont eu beaucoup de succès.

# SCHÉMA DIRECTEUR DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT ET PROJETS À VENIR

Compte tenu des dispositions de la Loi du 7 août 2015 portant organisation du territoire et redéfinissant les compétences des Collectivités territoriales (Loi NOTRe) le Syndicat Intercommunal des Eaux de Saint-Piat/Mévoisins (S.I.E.) créé par arrêté préfectoral n° 706 du 3 avril 1991 va disparaître au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Avant d'atteindre ses 20 ans, le Syndicat va transférer ses compétences en matière de distribution d'eau et d'assainissement collectif à la Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Île de France.

Forts du soutien du nouveau Président de la "Com-com", Monsieur Stéphane LEMOINE vice-président du Conseil départemental, nous ferons en sorte que cela se fasse en douceur et dans la sérénité.

Mais avant de nous effacer, nous avons souhaité, toujours avec l'accord de M. LEMOINE, lancer un maximum de projets. Ainsi, le Comité syndical du S.I.E. a-t-il donné son accord en 2018 pour la construction du réseau de collecte public rue André Cailleaux à Mévoisins et en 2019 pour celle de la rue de Dionval - côté sud - et de l'impasse James Lambert à Saint-Piat.

Les contraintes budgétaires actuelles ont conduit l'État et le Département à plafonner le montant des opérations retenues à 100 000 €. De ce fait, le syndicat ne pouvait s'engager plus avant dans la poursuite de la réalisation du réseau d'assainissement public.

Heureusement, à la suite des réflexions menées dans le cadre des "assises de l'eau", le gouvernement a demandé à la Caisse des Dépôts de mettre en place une aide de 2 milliards d'euros sur 5 ans pour permettre aux Collectivités territoriales d'accélérer la construction et la rénovation de leurs réseaux d'adduction d'eau potable et d'assainissement, cette aide laissant la possibilité d'obtenir parallèlement les subventions de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

Le syndicat souhaitant profiter de cette opportunité pour lancer un maximum de travaux, avant de passer la main, a donc pris des contacts avec la "Banque des Territoires" filiale de la Caisse des Dépôts chargée de mettre en œuvre la demande de l'État.

Ainsi nous espérons engager dès 2019 la réalisation de toutes les opérations inscrites en priorité 1 du Schéma Directeur du Réseau d'Assainissement approuvé par délibération du Comité syndical n° 2017-27 du 15 décembre 2017 (\*) Pour mettre en œuvre ce souhait, nous lancerons bientôt un appel d'offres pour faire établir aussi précisément que possible les projets et leur coût. Sont concernées sur Saint-Piat :

- les rues de la République et des Martels (entre l'entrée du village et la rue de la Libération),
- l'avenue de la Gare (entre la rue Robert Poisson et la rue du Marais),
- la rue du Marais,
- la rue de Dionval côté nord et l'impasse du Marais,
- l'allée des Gâtines et l'avenue Pasteur.

Merci, par avance, de nous soutenir dans cette action.

Le Président du SIE

Albert MARSOT



(\*) Ce document peut être consulté au bureau du S.I.E. aux heures d'ouverture

# Rétrospectives 2018



*Club de la Vallée*  
**Samedi 22 décembre**  
**Repas de Noël, une belle réussite !**  
**Merci à tous ceux qui étaient**  
**présents.**

**Nous espérons être plus**  
**nombreux encore**  
**en 2019**  
**Tél. 06.31.69.31.32**



A ce repas assistait M. Philippe De Masi, président du comité des fêtes, qui nous a quittés brutalement à l'âge de 62 ans. Nous présentons nos condoléances à sa famille.

## LES PÊCHEURS DE JOUY ET DE SES ENVIRONS

Association Agréée pour la Pêche et la Protection de Milieu Aquatique de JOUY, SAINT-PREST & SAINT-PIAT



Avec un effectif d'adhérents en augmentation, l'association termine bien l'année 2018 ; nous avons eu la possibilité d'organiser un concours de pêche pour les ados à l'arboretum de Saint-Piat ainsi qu'un après-midi découverte pêche pour les enfants du centre de Changé.

En ce qui concerne l'alevinage deux déversements de tilités pour l'ouverture de mars et pour le fête de la pêche de juin ; enfin 100 kg de brochets en décembre qui vont venir grossir la densité de poissons sur notre parcours déjà bien peuplé en poissons blancs.

Pour **l'année 2019** le prix des permis reste inchangé ceux-ci sont disponibles sur internet. Attention il faut bien cliquer sur Jouy afin que la subvention qui doit nous revenir nous soit bien accordée, les permis sont également délivrés **au bar tabac de Jouy** ; faite le savoir à vos amis et voisins c'est le seul moyen de faire vivre notre association.

En espérant vous revoir toujours plus nombreux sur les berges de l'Eure je vous adresse à tous et à toutes une très bonne année 2019.

## DERNIERE MINUTE

Lors du passage des agents recenseurs, il a été constaté beaucoup d'absence de nom ou n° de rue sur les boîtes à lettres ou sonnettes.

Il serait utile pour tous de remédier à cette situation : pensez aux livreurs potentiels qui souvent tournent en rond ou ne cherchent même plus, ainsi que les agents remplaçants de la Poste

Le service SPANC de la CCPEIDF (\*) a donné mission à l'agence technique départementale, conformément à la réglementation en vigueur, de procéder au contrôle périodique de votre ANC.

Cette prestation est recouverte par la redevance SPANC.

Merci de bien accueillir les techniciens.

Une lettre sera adressée directement à toutes les personnes concernées.

(\*) CCPEIDF : Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Ile-de-France

## Les chemins de l'Estampe 25-26-27 Mai 2018



L'exposition en mai 2018 « Les Chemins de l'estampe » a eu un franc succès aussi bien à Maintenon qu'à Saint-Piat. Quatre artistes régionaux avaient pu présenter leurs œuvres : gravures, linogravures et sérigraphies parmi d'autres techniques de l'estampe. Cette année « **Les Chemins de l'estampe** », dans le cadre de la **7<sup>e</sup> Fête de l'estampe, organisée par Manifestampe - Fédération nationale de l'estampe** sera de nouveau présente à Saint-Piat dans la Salle de Boever, et ouvrira ses portes du vendredi 24 mai au dimanche 26 mai 2019 inclus. Sous la thématique des « **INTERFÉRENCES** », **Rosemary Piolais**, peintre et graveuse résidant à Saint-Piat (Grogneul) et Paris, nous proposera une approche originale des liens qui peuvent se tisser entre l'estampe et la peinture. Quand les modèles s'interfèrent, se répondent, et que les techniques si différentes soient-elles nous font pénétrer dans le monde commun de l'humain. Loin d'une séparation, une fusion se crée, intéressante à découvrir et à décrypter...

## Songe d'une nuit d'été par la compagnie les Richarléptiques

Le mercredi 06 juin 2018

**La mise en scène :** Lucie Debrock est une jeune Saint-Piataise, en 3<sup>ème</sup> année d'Arts du Spectacle à l'université de Rennes 2, Directrice de la compagnie "Les Richarléptiques", elle désirait partager son expérience théâtrale avec son village natal.

**La pièce :** Cette pièce de William Shakespeare a été réécrite par Lucie, adaptée à un large public, elle propose de l'humour, chorégraphie, et interactivité avec le public

La troupe a aussi effectué une animation théâtrale auprès des écoles, qui a enchanté les enfants.



15 Août 2018

## Commémoration de la libération de Saint-Piat



Comme chaque année, nous avons commémoré la libération de Saint-Piat libérée par la 7<sup>ème</sup> division blindée américaine le 15 août 1944, qui mettait fin à 4 années de misère morale, physique et économique.

## Fête de la musique

Devant le succès remporté par cette première édition de la fête de la musique, nous comptons renouveler l'expérience le 21 juin 2019(\*)



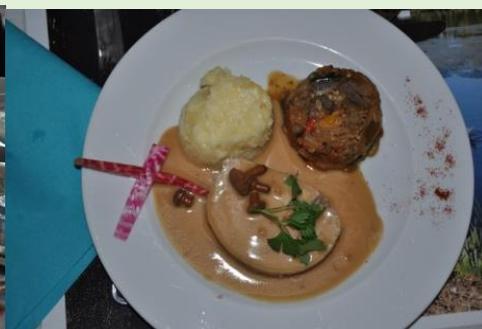
(\*) La fête 2019 sera ouverte à tous les chanteurs et musiciens amateurs désirant se produire.

Adressez vos candidatures à la Mairie.

[saint-piat@wanadoo.fr](mailto:saint-piat@wanadoo.fr).

Samedi 13 octobre 2018

Repas des anciens



Ce fut une journée agréable et festive, avec un superbe repas préparé pour cette occasion par le traiteur « Plus qu'un Traiteur »,

L'animation était assurée par l'orchestre Forman. L'ambiance était telle que personne ne semblait vouloir rentrer à la maison, certains ont bien dansé, et tous se sont bien amusés...



## La semaine du livre du 24 au 30 septembre 2018



La semaine du livre pour l'enfance et la jeunesse a eu lieu du lundi 24 au dimanche 30 septembre à la salle des fêtes.

Cette manifestation fut l'occasion pour 750 élèves de découvrir plus de 2000 livres.

Le samedi ouvert au public fut l'occasion d'apprécier un mini-spectacle de poèmes et chansons interprété par les comédiens de la caravane des poètes.



## La Bibliothèque de Saint-Piat a reçu M gourdin le samedi 17 novembre 2018

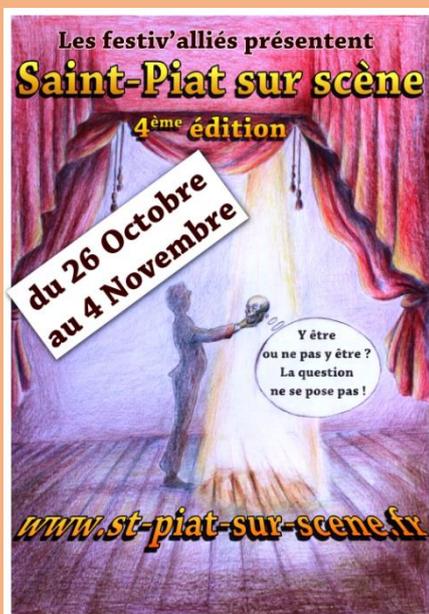
Qui présenta ses ouvrages et notamment son témoignage "Je suis né trois fois" ainsi que son roman "Tout simplement revivre", tous deux parus en 2018



## Puis M. Cojan le samedi 15 décembre 2018

Qui offrit des extraits du 4ème tome de sa saga "Le Pays où vont mourir les rêves".  
Nous retrouverons ainsi avec grand plaisir les familles Franquin et Callac dans cette période de 1940-1946





## 7 jours dédiés au théâtre amateur régional se sont déroulés du 26 octobre au 04 novembre 2018 à la salle des fêtes

Cette 4ème édition du festival "Saint-Piat sur scène" créé dans notre village en 2015 par Laurence Chevallier et Denis Espeisse, a connu un vif succès.

Plus de 700 spectateurs se sont déplacés pour apprécier et applaudir 7 troupes de théâtre de la région, ces spectacles proposant de la comédie du drame, des sketches, du Lyrique, des improvisations ...

Un grand bravo aux troupes : Les Amatrices (jeune troupe de hanches), Les Z'hilares de St Hilarion, Les Babelours de Villiers le Morhier, Les Vitraux Glycérine de Chartres, L'Antre de Melpomène de Hanches, La nouvelle troupe de Chartres, et les Tamalous de Raizeux.

Devant ce succès, nous vous donnons à nouveau rendez-vous pour la 5ème édition qui aura lieu du 22 octobre au 03 novembre 2019



## BIBLIOTHÈQUE INFOS 2019 ...

- **samedi 12 janvier** : **Philippe LIPCHITZ** était à nouveau parmi nous ; il participe à une nouvelle collection des **éditions du Colombier** intitulée « **Vagabondages** » pour laquelle il a déjà écrit 3 titres : « **Maintenon** », « **Le maquis de Plainville** » et « **La Ferté Vidame** » (« ce sont des rêveries sur fond de culture historique locale tout en évoquant des lieux incontournables du patrimoine eurélien »)
- **samedi 26 janvier** : **Lydie DELANOUE**, passionnée d'histoires et d'Histoire, nous présenta son œuvre : à son actif 4 ouvrages historiques sur des personnalités locales dont « **Jacques René de Brisay de Denonville** » **prix du manuscrit de Beauce et du Dunois 2011**, et 2 romans policiers « **Clerc obscur** » et « **Les chevaux de San Marco** » paru en 2018 : une nouveauté à découvrir !
- **samedi 9 février à 16 h** : **Alexis ROBIN**, adjoint au Maire de Maintenon et **très attaché au patrimoine de sa région**, a co-écrit avec **Stéphane BERN** « **Vallée Royale de l'Eure** » ; accompagné de **Guillaume LEPRON** avec qui il a co-écrit son deuxième ouvrage « **Maintenon en guerre** », il nous a présenté « **La Vallée Royale de l'Eure vue du ciel** » et « **25 châteaux français d'exception** » : histoire et géographie étaient au rendez-vous !

## PROCHAINS RENDEZ-VOUS

- **samedi 16 mars à 16h** : **Marie-Françoise LECCIA** revient nous voir pour **son quatrième roman « Triptyque »** édité par « Le lys bleu » ; Marie-Françoise, comme nous avons déjà pu le voir dans ses 3 premiers romans, s'attache à la psychologie et aux sentiments des personnages : dans « **Triptyque** », un divorce, 2 ressentis différents... À découvrir !
- **samedi 30 mars à 16h** : **Cypora PETITJEAN-CERF** (qui avait eu un empêchement le 9 février) sera présente à Saint-Piat pour nous parler du Domaine du Grand Gland à travers son roman « **Comme le cristal** »
- **samedi 13 avril à 16h** : **Stéphane MAILLOT** sera parmi nous pour nous présenter « **Humour Noir : la Trilogie en 4 tomes** » : « recueils de petites chroniques sociales décalées et impertinentes, totalement politiquement, religieusement et médiatiquement incorrectes, à l'usage des obsédés textuels pour une autre vision des choses... » (sic)

## COMITE DE JUMELAGE DU CANTON DE MAINTENON

Présidente : Marie-Claire Thomain tél. : 02 37 28 94 09 -Adresse mail du Comité : [maintenon.jumelage@orange.fr](mailto:maintenon.jumelage@orange.fr)

### Plus de 50 ans !!!

Le jumelage cantonal franco-allemand existe depuis 1967 : l'ancien « canton de Maintenon », et ses 19 communes, est jumelé avec le « Landkreis » d'Amberg-Sulzbach, en Bavière. C'est en mai 2017 qu'ont eu lieu, dans notre Landkreis jumelé, les cérémonies et festivités liées à ces noces d'or, en présence d'un groupe français constitué de 80 personnes de notre canton, Maires, Adjointes, Conseiller départemental et adhérents.

Que d'échanges depuis cinquante ans ! groupes sportifs : nageurs, handballeurs, footballeurs, joueurs de tennis et pratiquants du taekwondo, groupes scolaires, anciens combattants, agriculteurs et artisans, philatélistes, artistes, groupes paroissiaux, pompiers, musiques et chorales, se sont succédés. Des échanges à thèmes ont aussi permis de montrer les pratiques et techniques de chacun. Toutes ces rencontres, dans le cadre du jumelage, ont permis de nouer de solides amitiés et il est fréquent aujourd'hui que les familles s'invitent en privé !

### Les rencontres de 2018 :

En mars a eu lieu un échange scolaire entre les germanistes du Collège d'Epernon et les francophones du lycée d'Amberg. 21 lycéens allemands ont été accueillis à Epernon dans les familles françaises et 21 collégiens d'Epernon se sont rendus ensuite à Amberg avec leur professeur, où ils ont suivi les cours et découvert le mode de vie et la culture bavaroise (**photo 3**)

Les « Amis d'Illschwang » de Saint-Piat ont reçu et fêté leurs homologues sportifs pendant les trois jours du week-end de l'Ascension 2018 (**photo 2**)

Une rencontre en Alsace entre membres de notre Comité et un groupe de 22 allemands de notre Landkreis jumelé a eu lieu fin mai. Les participants ont visité la citadelle de Bitche, le mémorial franco-allemand du Hartmannswillerkopf (guerre 1914/1918) et le parlement européen (**photo 4**)

Le Comité de jumelage a organisé en septembre, pour ses adhérents, un voyage à Berlin et Dresde. 31 personnes ont pu découvrir les richesses de la capitale allemande réunifiée ainsi que celles de la ville de Dresde, rasée en 1944 et reconstruite patiemment (**photo 1**)

### Les projets pour 2019 :

Un nouvel échange scolaire entre Epernon et Amberg aura lieu en mars 2019. Des contacts sont pris avec les collèges de Maintenon et Gallardon pour renouer avec les échanges.

Après les jeunes sapeurs-pompiers de Gallardon, reçus en Bavière en 2017, des contacts sont pris pour accueillir dans notre canton un groupe de sapeurs-pompiers du Landkreis. Un groupe d'adultes de la V.H.S. de Sulzbach visitera notre canton au printemps 2019

Chacun peut adhérer au jumelage cantonal moyennant une cotisation très modique et participer aux échanges franco-allemands. Le Comité édite une feuille semestrielle d'information à destination de ses adhérents : « Jumelage Infos ». Cette feuille est également en ligne sur le site internet de certaines communes et disponible dans les mairies. Un site internet du Comité de jumelage est également consultable à l'adresse suivante : [maintenon.jumelage.monsite-orange.fr](http://maintenon.jumelage.monsite-orange.fr)



# Informations

## LES BOITES A LIVRES – FAVORISER LE PARTAGE !

*Le principe est simple : des lieux sont mis à disposition de tous pour emprunter et déposer des livres. Ces boîtes sont destinées à accueillir les livres dont les habitants n'ont plus l'usage ou que certains souhaitent faire partager afin d'en encourager la lecture. Un moyen peu cher et solidaire pour enrichir sa culture.*

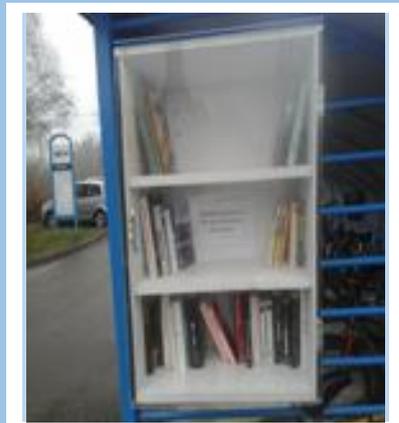
La boîte vit d'elle-même.

Plus particulièrement, elle vit par ses utilisateurs. Si à la base il s'agit souvent d'associations de quartier qui décident de créer les infrastructures nécessaires pour permettre l'accueil des livres, ce sont les usagers eux-mêmes qui entretiennent la boîte à livre en y déposant leur(s) bouquin(s) favori(s). On compte sur la bonne volonté de chacun. Il n'y a pas de règle spécifique, chacun est libre d'en prendre et d'en déposer autant qu'il le souhaite, dans la mesure du raisonnable bien entendu.

Outre l'aspect de partage, la « cabane à livres » permet la réutilisation des livres par d'autres lecteurs

Fabriquée et installée grâce aux services techniques de la mairie

Elle est à votre disposition près de votre gare.



## Radars pédagogiques

### ATTENTION

*Vous avez pu constater que 2 radars pédagogiques ont été installés rue au Chard et rue des Martels...*

*Un radar pédagogique est un type de radar automatique qui affiche la vitesse des automobilistes passant dans une zone débutant à 200 mètres environ (détection initiale du véhicule) du panneau afficheur, sans but répressif mais dans un objectif préventif.*

*Il enregistre des données statistiques qui permettent d'analyser les comportements des conducteurs.*

## Le tour d'Eure et Loir à vélo 2019 passera à Saint-Piat le 17 mai



C'est une épreuve de bon niveau (U.C.I - EUROPE TOUR - CLASSE 2.2, comprenant, 21 équipes, soit environ 130 coureurs.

1<sup>ème</sup> étape le vendredi 17 mai : DREUX - CHATEAUDUN 126,3 km,

Le passage à St Piat se fera entre 12h15 et 12h45, la caravane précèdera le peloton d'1h30', avec distribution de cadeaux...

Venez nombreuses et nombreux assister à ce grand spectacle.

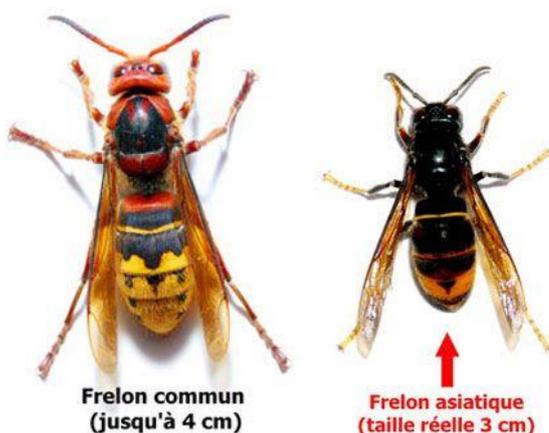
Les informations concernant ce passage seront précisées par affichage.

# Informations pratiques

**CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU PIN** : Notre région est colonisée par les chenilles processionnaires du Pin. Ces insectes parasites, à l'aspect duveteux, sont extrêmement urticants ! Ne les touchez sous aucun prétexte, tenez vos animaux de compagnie éloignés et ne tentez pas de vous en débarrasser par vous-même. Faites appel à des professionnels de la désinsectisation. Faites de même si vous avez des nids dans les arbres. Pour rappel, l'arrêté municipal n°18/2015 du 10 avril 2015 prescrit l'élimination systématique de ces chenilles.



**FRELON ASIATIQUE** : Aussi nommé « frelon à pattes jaunes », il est plus petit que le frelon européen et de coloration plus sombre. Cette espèce invasive est également beaucoup plus agressive que notre variété « traditionnelle ». Si vous découvrez un nid de frelons asiatiques sur votre terrain, faites appel à un professionnel.



## ELAGAGE

Nous rappelons à tous les habitants qu'il est de leur responsabilité d'entretenir tous les végétaux se trouvant sur leur terrain, qu'il s'agisse de l'herbe à tondre, des arbustes de clôture à tailler, des arbres à élaguer et aussi des haies débordant sur la voie publique.

## ENTRETIEN DES BERGES

Nous rappelons aux riverains de l'Eure que non seulement leurs berges doivent être entretenues, mais qu'en cas de crue, s'il est avéré que la circulation des eaux a été perturbée par des arbres non entretenus, leur responsabilité pourra être engagée.

## CHARDONS DES CHAMPS

Le chardon des champs (*cirsium arvense*) est considéré comme un organisme nuisible au titre de l'article L251-3 du Code Rural. La destruction de cette plante est obligatoire sur le territoire et encadrée par l'arrêté préfectoral 2006-1300 du 13 décembre 2006.

## BRULAGE DES DECHETS VERTS

Arrêté Préfectoral n°2012184-0001 du 02 juillet 2012

L'annexe 2 de l'article R.541-8 du Code de l'environnement établit que les déchets biodégradables de jardins et de parcs relèvent de la catégorie des déchets municipaux, entendus comme déchets ménagers et assimilés. En conséquence, dès lors que les déchets verts, qu'ils soient produits par les ménages ou par les collectivités territoriales, peuvent relever de la catégorie des déchets ménagers et assimilés, le brûlage en est interdit en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental type.

Sur dérogation préfectorale, vous pouvez obtenir une autorisation de brûlage : faites la demande préalable, (voir aussi bacs à déchets).

## QU'EST-CE QUE LE POINT INFO FAMILLE ?



## Un lieu RESSOURCE

Qui centralise les informations concernant les questions des familles :

- Mode de garde
- Evénements familiaux
- Budget, logement...
- Conflits familiaux
- ...

### ► SES MOYENS

- Une documentation des acteurs locaux et départementaux
- Un accès à internet
- Un accès téléphonique pour mise en relation avec les services adaptés



### ► A votre service

- Un ACCUEILLANT, de formation travailleur social est à votre écoute, pour vous accompagner dans vos recherches.
- Des permanences de PARTENAIRES :
  - Ecrivain public
  - Juriste



**N'hésitez pas à les contacter !**

(adresse au dos)

Vous pouvez les contacter tout au long de la semaine, sur les communes de :

### LUCE

92 bis rue François Foreau  
28110 LUCE  
Tél. : 02 37 91 19 95  
E-mail : pif.adpep28@orange.fr  
Les lundis et mardis de 9h à 12h et de 13h45 à 17h45  
Les mercredis de 9h à 12h

### CHATEAUDUN

5 mail Flandres Dunkerque  
28200 CHATEAUDUN  
Tél. : 02 37 45 38 26  
E-mail : pif.chateaudun@yahoo.fr  
Les jeudis et vendredis de 10h à 12h30 et de 13h30 à 16h30



## POINT INFO FAMILLE DEPARTEMENTAL

- ✓ UN LIEU RESSOURCE GRATUIT et OUVERT à TOUS
- ✓ LES FAMILLES
- ✓ ACTEURS ASSOCIATIFS
- ✓ ACTEURS PROFESSIONNELS



www.point-info-famille.com



## « REGLEMENTATION APICULTURE »

Si vous disposez d'une ou plusieurs ruches, qu'elles soient ou non sur la commune il est obligatoire de les déclarer chaque année, ainsi que leurs emplacements.

Un site internet du ministère de l'agriculture permet de saisir sa déclaration en ligne [www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr](http://www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr).

Si vous disposez déjà d'un numéro d'apiculteur (NAPI) il vous sera demandé. Dans le cas où vous vous déclarez pour la première fois un numéro d'apiculteur vous sera immédiatement attribué lors de votre déclaration. La déclaration des ruches et ruchers doit se faire au moins une fois entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre de l'année. Par contre, il est possible de se déclarer plusieurs fois dans l'année si besoin.

Nous rappelons aussi l'importance de veiller à la bonne santé de nos abeilles. Les associations suivantes, GDS Centre et GDS 28 sont là pour vous accompagner dans la gestion sanitaire de vos abeilles ainsi que pour les démarches de déclaration (si vous n'avez pas internet).

### Coordonnées :

GDS Centre : 4 rue Robert Mallet Stevens, 36018 Chateauroux – tél. 02 54 08 13 80 – [contact@gdscentre.fr](mailto:contact@gdscentre.fr)

GDS 28 : Maison de l'Agriculture la Grand'Cour des Bois, 28480 Miermaigne – tél. 02 37 53 40 40 – [c.auguste@eure-et-loir.chambagri.fr](mailto:c.auguste@eure-et-loir.chambagri.fr)



## Déchets verts

Il existe 2 bacs à déchets verts à Grogneul et à Changé réservés aux personnes à mobilité réduite et peu de volume : ces 2 containers vétustes vont être remplacés à notre demande. Le service de ramassage a accepté à condition qu'ils soient « surveillés » par la commune.

C'est pourquoi nous allons déplacer celui de Grogneul afin que les utilisateurs indus ne profitent pas de l'isolement pour les remplir.

Merci de rappeler le sens du mot civisme à ceux qui l'ont oublié

## Installation des nouveaux compteurs Linky :



### Linky arrive.

Une documentation est disponible à la mairie si vous le souhaitez. Je vous rappelle qu'une réunion d'information a eu lieu à la mairie le 20 juin 2018.

## Conseil en déclarations fiscales

Monsieur Patrice Lalande, Conseiller en Gestion de Patrimoine, propose aux habitants de Saint-Piat une aide gratuite à la déclaration fiscale.

Les mercredis 17 avril, 24 avril et 15 mai, de 9h30 à 11h00 à la Salle Geneviève de Boever (face à la Mairie).

Les samedis 11 et 25 mai, de 10h30 à 12h00 à la salle de l'Arsenal.

Avec ou sans RDV : 06.75.29.39.36

## Affichage

« L'affichage en dehors des emplacements destinés à cet effet constitue un affichage sauvage » (loi du 29 décembre 1975 et 02 février 1995). Tout affichage sauvage sur les émergences d'équipements publics est interdit : mobilier urbain, panneaux et feux de signalisation, armoires électriques, conteneurs à déchets, équipements postaux, murs, ... et passible d'une amende auprès des contrevenants.

# Les rendez-vous 2019

## **Il se passe toujours quelque chose à Saint-Piat...**

**Dimanche 10 mars à 16h00** : Théâtre avec "Les mots Lierre" : Association de bienfaiteurs : Une comédie écrite par Martine Rigollot – Marco est un loser : sa femme l'a quitté, il a perdu son boulot et son propriétaire va l'expulser... Pour survivre, il décide de braquer une banque Mais on ne s'improvise pas braqueur et rien ne va se passer comme il l'avait prévu.

**Spectacle gratuit pour les habitants de Saint-Piat et ses Hameaux.**

**Samedi 16 mars 2019** : Le Club de la Vallée organise une soirée dansante avec repas, animée par l'orchestre Isocèle.

**Samedi 16 mars à 16h00 à la bibliothèque** : Marie-Françoise Leccia présentera son quatrième roman : Triptyque.

**Mardi 19 mars 2019** : Commémoration du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie

**Samedi 23 et dimanche 24 mars** : "Les Couleurs de nos Aînés", une exposition présentée par Sun-Hee Lee associée à la maison de retraite Le Parc Saint Charles.

**Samedi 30 mars à 20h30** : Théâtre avec "Les mots Lierre" : Un air de famille : Une pièce écrite par Agnès Jaoui et Jean-Pierre Bacri

**–Spectacle gratuit pour les habitants de Saint-Piat et ses Hameaux.**

- **samedi 30 mars à 16h** : Cypora PETITJEAN-CERF (qui avait eu un empêchement le 9 février) sera présente à Saint-Piat pour nous parler du Domaine du Grand Gland à travers son roman "Comme le cristal"

**Samedi 6 avril 2019** : Le Comité des fêtes organise un défilé de mode

**Dimanche 7 avril 2019** : Le Comité des fêtes vous invite à son exposition « Mon Voisin est un Artiste »

- **samedi 13 avril à 16h** : Stéphane MAILLOT sera parmi nous, non pas en tant que musicien, mais dans son registre d'humoriste, pour nous présenter notamment « Humour Noir : la Trilogie en 4 tomes » : "recueils de petites chroniques sociales décalées et impertinentes, totalement politiquement, religieusement et médiatiquement incorrectes, à l'usage des obsédés textuels pour une autre vision des choses..."(sic)

**Lundi 22 avril 2019** : Chasse aux œufs à l'Arborétum organisée par la municipalité

**Mardi 07 au jeudi 09 mai 2019** : Théâtre avec la compagnie les Richarléptiques qui présente Charles IV, création et mise en scène de Lucie Debrock

**Mercredi 8 mai 2019** : Commémoration Victoire 1945

**Vendredi 17 mai à partir de 10h30** : Le tour d'Eure et Loir à vélo passera à Saint-Piat.

**Dimanche 19 mai** : la CCPEIDF reprend la journée de l'environnement, reportez-vous à l'affichage ultérieurement

**Du jeudi 23 au dimanche 26 mai** : « Les chemins de l'estampe » à la salle De Boever.

**Dimanche 26 mai** : élections européennes.

**Vendredi 21 juin 2019** : Fête de la musique.

**Samedi 13 et Dimanche 14 juillet 2019** : Retraite aux flambeaux et feu d'artifice – Repas Républicain avec animations

**Jeudi 15 août 2019** : Commémoration de la Libération de Saint-Piat

**Samedi 14 et Dimanche 15 septembre 2019** : Le Club de la Vallée organise une sortie au Puy du Fou comprenant la cinéscénie et l'entrée du parc. Renseignements et Réservation au 06.31.69.31.32

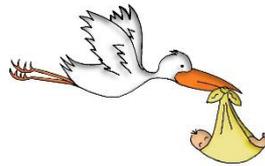
**Lundi 3 septembre au samedi 05 octobre** : Semaine du livre pour l'enfance et la jeunesse à la salle des fêtes.

**Samedi 16 octobre 2019** : Le Comité des fêtes organise une soirée dansante à la salle des fêtes (plus d'informations à venir)

**Du vendredi 25 octobre au dimanche 03 novembre 2019** : Festival de théâtre Saint-Piat sur Scène (programme à venir).



## Etat Civil 2018



### Naissances

RAFFY LETHROSNE Pierre, Samuel, Jean	04 mars
DEVAUX ARNAUD Charlie, Aéla	09 mars
LE BORGNE Jayden, Yvan, Joël	04 juillet
MESTRE Sybille, Béatrice, Nathalie	12 juillet
POCELLINI Alice, Eugénie	12 août
BOUCHE Adelaïde, Magdalena	07 novembre
CASTRO Loucia	08 décembre



### Ils nous ont quittés

TAVIER Stéphane, Cyril	12 janvier	Saint-Piat
TACHEAU Annie, Claudine, Mariette épouse BOUILLIE	30 janvier	Le Chesnay
ESTOUP René, Jean, Théodore	16 mars	Le Coudray
TERRADE Pierre, Léonce	25 juillet	Le Chesnay
SANDOT Chantal	13 septembre	Le Coudray
VENET Robert, Camille, Désiré	03 octobre	Le Coudray
MORISOT Georges	19 décembre	Saint-Piat
LELARGE Jean-Luc	20 décembre	Mainvilliers